

## Examen d'admission en Bachelier en enseignement section 3, année Bac 2

Prérequis : Réussite au minimum de l'année B1 dans le domaine de la musique ou valorisation d'expérience professionnelle de minimum 5 ans.

### 1. Le niveau de formation musicale :

Le candidat, sur base des épreuves proposées sur le site de l'IMEP, choisira le niveau qu'il estime le plus pertinent : 1, 2 ou 3. Il mentionnera le niveau choisi dans sa lettre de motivation. Le professeur concerné réorientera l'étudiant en septembre dans le niveau le plus approprié, s'il échoue.

### 2. Une épreuve collective pour l'ensemble de la section pédagogique

Cette épreuve permettra d'évaluer pour les candidats :

- La stabilité rythmique (pulsation, rythme, coordination rythmique, polyrythmie, danse)
- La capacité à communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement (à l'oral et à l'écrit)
- La capacité à être créatif, à oser improviser.

### 3. Une épreuve individuelle devant le jury d'admission

Cette épreuve comprendra :

- Présentation d'une lettre de motivation, idéalement écrite à la main, dans laquelle le candidat aura indiqué les raisons pour lesquelles il souhaite entamer un cursus en Master section 3, année B2. Cette lettre devra être envoyée à l'adresse [annesophie.duterme@imep.be](mailto:annesophie.duterme@imep.be) au plus tard une semaine avant l'examen d'entrée
- Présentation d'une pièce instrumentale (vocale pour les chanteurs) dans le style de son choix (classique, chanson française, variété internationale, jazz...). Si le candidat n'est pas pianiste, présentation supplémentaire d'un morceau joué au piano
- Présentation d'un chant (qui montrera vos capacités vocales) au choix à accompagner à la guitare, au clavier ou avec des percussions
- Présentation d'une mélodie ou d'une séquence de rythmes corporels choisie librement à apprendre au jury en imitation
- Présentation d'une pièce utilisable dans le cadre d'un cours de formation musicale filière préparatoire et dont vous pourrez faire vivre une exploitation possible au jury.

### 4. Un entretien avec les membres du jury

Cet entretien permettra d'évaluer le parcours musical et pédagogique du candidat, de cerner ses motivations. Le candidat devra pouvoir expliquer des termes musicaux et des notions solfégiques simples (anacrouse, contretemps,...).